



Les  
partenaires  
du projet



Le  
Collectif  
**RESEDA**



**CRESS**  
Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et  
Solidaire des Pays de la Loire



Ce questionnaire a pour objectif de permettre aux communes des Pays de la Loire de se situer dans leur prise en compte du développement durable et solidaire au regard de 100 questions. Il permet aux communes de mettre en avant certaines de leurs pratiques et apporte des éléments de réflexion afin d'engager d'autres actions, tout en créant un dialogue entre élus, associations, citoyens...

★ **Nom de votre commune**

★ **Date de la réponse**

Afin de participer à la démarche collective du Baromètre du Développement Durable et Solidaire sur les Pays de la Loire et pour permettre le traitement de vos réponses et leur mise en ligne sur [pdl.barometredudeveloppementdurable.org](http://pdl.barometredudeveloppementdurable.org), merci de suivre les consignes suivantes :

Le Baromètre est constitué de 3 documents que vous retrouverez sur le site internet du projet.

- **Le Questionnaire** : il s'agit du document principal qui vous permet de saisir vos réponses et vos commentaires. **Ce document est modifiable. Vous pouvez le compléter à l'écran, l'enregistrer et nous le faire parvenir par mail. Faites un essai avant de commencer afin d'éviter de perdre vos informations !**
- **L'Attestation de participation** : ce document permet de certifier que vous avez bien respecté les règles du jeu ! Le Baromètre est avant tout un outil de dialogue. Les réponses doivent être construites collectivement par au moins 3 élus dont le maire ou son représentant, 3 représentants d'associations locales ou de la société civile et 1 agent de la commune (Secrétaire Général(e), Directeur/ Directrice Général(e) des Services...). Une réunion publique c'est encore mieux ! **L'attestation signée doit être envoyée par courrier ou scannée et envoyée par email !**
- **Le Guide d'Utilisation** : avant de démarrer en trombe, prenez le temps de lire attentivement l'ensemble des informations relatives à l'organisation du temps de réponse ainsi qu'aux règles du jeu !

Pour vos envois courrier ou mail :

Fédération Régionale des CIVAM des Pays de la Loire  
4, rue de la Résistance - 44390 SAFFRE  
mél. : [barometredd@civam-paysdelaloire.org](mailto:barometredd@civam-paysdelaloire.org)  
Tél. : 02 40 72 65 05



Contenu sous licence Creative Commons



## L'esprit de la démarche : l'Essentiel

- ✓ L'objectif du Baromètre n'est pas de faire un « contrôle » mais plutôt de **se situer dans une dynamique de progrès en mesurant ensemble tous les aspects possibles du développement durable** à l'échelle du territoire communal (au-delà des seules actions de la municipalité !).
- ✓ Le Baromètre est destiné à **mettre en valeur les pratiques d'un territoire sur lequel interviennent différentes collectivités avec différentes compétences** : commune, Établissement Public de Coopération Intercommunale, Département, Région, État...
- ✓ C'est le nombre de questions (**100**) et le barème des points attribués à chaque question qui permettra de **dégager une image du développement durable sur la commune**.
- ✓ Le questionnaire est **perfectible**, nous comptons sur votre collaboration pour l'améliorer et le faire **évoluer** (thématiques insuffisamment abordées, nouveaux exemples d'actions à valoriser...). Il est possible à la fin de chacun des quatre thèmes abordés de formuler des questions qu'un élu, un représentant associatif, un agent (...) auraient souhaité que l'on pose. Certaines questions ainsi posées viendront enrichir la prochaine version du questionnaire.

## Les règles du jeu : l'Essentiel

- ✓ La réponse au questionnaire du Baromètre requiert au minimum la participation de **3 élus dont le maire ou son représentant, 3 citoyens ou représentants associatifs (de plusieurs associations) et 1 agent de la commune**. Nous vous suggérons fortement de remplir le Baromètre à l'occasion d'une **réunion publique**.
- ✓ Les réponses attendues sont **OUI ou NON**. Il est possible de cocher la case **NC pour « Non Concerné »**. La commune devra avoir répondu à **70%** des questions au minimum pour que le questionnaire soit traité et validé.
- ✓ Répondre NON peut paraître frustrant lorsque la commune a déjà fait d'importants efforts qui pourraient justifier un OUI à 70%. Cocher la case NON c'est se réserver une marge de progression pour la prochaine évaluation.
- ✓ Lorsque la question porte sur **une sensibilisation ou une incitation**, la réponse OUI implique une **réalité formelle et répétitive à destination de toute la commune**.
- ✓ Lorsque la question porte sur **un soutien**, la réponse OUI implique **un réel engagement** (financement, mise à disposition de matériel, de personnel ou de locaux) ET une **réalité formelle à destination de toute la commune**.
- ✓ Pour chaque question, nous vous suggérons de **formuler des commentaires** afin d'enrichir la réponse (Qu'est-ce qui nous permet de répondre OUI ? Malgré une réponse négative, avons-nous engagé une réflexion ou un travail sur la thématique évoquée par la question ?).

Pour faciliter la mise en place des Agendas 21 locaux, le ministère a élaboré un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable. Un code couleur vous permet de situer chacune des questions du Baromètre dans une ou plusieurs des finalités de ce cadre de référence.

Les **termes surlignés en jaune** dans le questionnaire font l'objet d'explications spécifiques que vous retrouverez dans le Glossaire en dernières pages de ce document.

**Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère** 

**Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources** 

**Épanouissement de tous les êtres humains** 

**Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations** 

**Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables** 



## ◆ VIE ASSOCIATIVE

### 1 Existe-t-il sur votre commune un élu et/ou une commission en charge de la vie associative ?

Un élu ou une commission en charge de la vie associative peut faciliter l'organisation d'une société civile active.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 2 Existe-t-il sur votre commune une démarche fédérative des associations et des temps d'échange entre associations et élus pour développer et animer la commune ?

En savoir plus sur la vie et le fonctionnement associatif : [Espace Bénévolat](#)

OUI  NON  NC

Commentaire

### 3 La commune permet-elle une information très large pour la vie associative : panneau d'affichage, pages dans le bulletin municipal, site internet de la mairie, annuaire des associations.. ?

OUI  NON  NC

Commentaire

### 4 Votre commune organise-t-elle ou soutient-elle régulièrement un forum des associations ?

Un temps fort de la vie associative, c'est l'occasion d'un partenariat mairie-associations et d'un moment très convivial.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

### 5 La commune a-t-elle mis en place une charte d'eco-responsabilité pour toutes les manifestations organisées sur son territoire ?

Avec le partenariat de l'ADEME, de l'Office Municipal des Sports d'Angers, du Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire, de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative du Maine et Loire, du Conseil Local de l'Environnement, la ville d'Angers (49) a créé le [Label Sport et Développement Durable](#). Celui-ci valorise les organisateurs de manifestations et championnats sportifs qui inscrivent leur projet dans le cadre du Développement Durable, notamment grâce à une subvention de 1000 € pour les lauréats.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 6 Votre commune soutient-elle financièrement ou matériellement des formations destinées aux associations ?

La ville de Mayenne (53) a décidé d'accompagner les associations du Pays de Mayenne vers une mise en œuvre concrète des enjeux liés au développement durable. A travers le projet « Challenge des associations écoresponsables », la ville de Mayenne propose des formations / un accompagnement gratuit aux associations de la Communauté de communes pour progresser sur la prise en compte de ces enjeux.

OUI  NON  NC

Commentaire

## ◆ DEMOCRATIE REPRESENTATIVE

### 7 Le maire de votre commune n'a-t-il/elle qu'un seul mandat électif (hors mandat communautaire) ?

Ceci est un choix auquel nous sommes attentifs. Un maire très présent peut impulser une plus grande participation citoyenne.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 8 Le conseil municipal de votre commune respecte-t-il la règle de la parité hommes-femmes en son sein ?

C'est une obligation légale (pour les communes de plus de 1000 habitants) y compris au sein du bureau municipal.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 9 Votre conseil municipal diffuse-t-il largement les comptes-rendus des conseils municipaux (journaux, site internet, lieux publics...)?

L'affichage du texte intégral de la délibération, dans un lieu aisément accessible au public, est obligatoire. Néanmoins, d'autres formes et supports de diffusion peuvent être mis en place, afin de faciliter l'accès de tous les publics à l'information.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 10 Votre commune organise-t-elle au moins une fois par an une réunion d'information pour ses habitants sur les actions et projets qu'elle mène ?

Au-delà des obligations légales, la commune de Saint Quentin les Anges (53) organise périodiquement des réunions d'informations sur les projets en cours.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 11 Votre commune informe-t-elle régulièrement les citoyens sur les actions de la Communauté de communes, du Pays, du Conseil de développement (...)?

La commune est l'échelon administratif le plus proche de la population. Néanmoins, de nombreuses compétences ont été transférées aux communautés de communes ; certains projets structurants pour un territoire sont portés par des syndicats de Pays / syndicats mixtes... Il revient à la commune de rendre lisible pour tous l'articulation entre ces différents échelons administratifs et de projets.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 12 Votre commune a-t-elle engagé des projets ou des réflexions avec des collectivités voisines hors des compétences des EPCI ?

Cela peut-être utile lorsqu'un équipement culturel ou sportif rayonne au-delà des limites communales ou intercommunales, ou encore pour favoriser la mutualisation de certains équipements communaux (espaces verts par exemple)...

OUI  NON  NC

Commentaire

### 13 Votre commune organise-t-elle tous les ans une/des session(s) d'accueil des nouveaux arrivants ?

C'est un moment de convivialité qui permet aussi de répondre aux demandes générales des nouveaux arrivants sur l'activité de la ville, aux interrogations sur les activités sportives, culturelles, touristiques, la vie associative... Ce temps peut être organisé à l'occasion d'un événement fédérateur sur la commune, la Journée des Associations par exemple.

OUI  NON  NC

Commentaire

## ◆ DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

### 14 Votre commune mène-t-elle des consultations publiques afin de connaître l'opinion de ses habitants sur des projets de territoire ?

Adels (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale) est une des associations de référence pour la démocratie participative et le développement local. D'autres informations sur le site de [Participation Locale](#). La commune d'Olivet (53) rachète un ancien café et sollicite la population pour réfléchir à l'utilisation de ce local ; un café associatif est envisagé.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 15 Votre commune invite-t-elle ses habitants à participer à l'évaluation des actions menées par la collectivité ?

La commune de la Chapelle sur Erdre (44) a mis en place un dispositif participatif d'évaluation de son Agenda 21.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 16 Les habitants de votre commune sont-ils conviés à participer à un/des espace(s) permanent(s) de consultation ? (Conseil des sages, commission extracommunale, conseil de village / de quartier...) ?

La mise en place d'espaces pour les citoyens leur permet l'appropriation du développement local. Trois commissions ouvertes (extra-municipales) se réunissent à Saint Georges sur Layon (49) : "Tourisme", "Animation et vie associative", "Aménagement, environnement et développement durable".

OUI  NON  NC

Commentaire

### 17 Votre commune a-t-elle un Conseil de jeunes et/ou un Conseil d'enfants ?

Des exemples, des informations, des outils sur le site de [l'Association National des Conseils d'Enfants et de Jeunes](#).

OUI  NON  NC

Commentaire

## ◆ CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

### 18 Votre commune a-t-elle un élu en charge du développement durable ?

Une démarche transversale et globale est nécessaire pour mener à bien une dynamique de développement durable sur votre commune. L'existence d'un adjoint et/ou d'un chargé de mission en charge de cette thématique est un garant de cette approche globale et décloisonnée.

OUI  NON  NC

Commentaire

### 19 Votre commune soutient-elle des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable à destination des jeunes (scolaire et périscolaire) ?

A Craon, (53) « Les Petits Hommes Verts » sensibilisent la population du craonnais aux gestes éco-citoyens. Ainsi, après avoir suivi une formation auprès des agents techniques de la ville, les jeunes se retrouvent dans le centre ville deux samedis par mois et les jours de marchés pendant les vacances scolaires pour des actions de sensibilisation et d'information (pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement...). Autres exemples d'actions : financement de programmes éducatifs, participation à la mise en œuvre d'une démarche Eco-école...

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**20** **Votre commune incite-t-elle ses élus et ses agents à se former régulièrement au développement durable ?** 

Le PNR Loire Anjou Touraine (49) propose à ses communes (élus et agents) des journées techniques s'appuyant sur les bonnes pratiques locales. Plus d'informations sur la formation des agents et des élus sur les sites du [CNFPT](#) et de l'[IEPP](#).

OUI    NON    NC    EPCI    Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**21** **Votre commune est-elle adhérente à un réseau de promotion du développement durable et solidaire ?** 

Des réseaux d'échange existent aux différentes échelles de territoire : le Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable, Bretagne Rurale Rurbaine Développement Durable (BRUDED), Association 4D, Comité 21, ICLEI (Conseil international pour les initiatives écologiques locales)...

OUI    NON    NC    EPCI    Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**22** **Votre commune s'est-elle engagée dans un Agenda 21 local ?** 

Un Agenda 21 local est un programme d'actions de développement durable mis en place dans une démarche participative par les collectivités territoriales. Des informations sur le site du [Comité 21](#). *La commune de Saint Georges sur Layon (49) a construit son Agenda 21 local.*

OUI    NON    NC    EPCI    Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**◆ AUTRES QUESTIONS QUE VOUS AURIEZ AIME QUE L'ON VOUS POSE**

Remarques :



## ACHATS DURABLES

**23** Votre commune intègre-t-elle des clauses sociales dans sa **commande publique** (insertion, commerce équitable...)?

Le [Code des marchés publics](#) autorise l'introduction de dispositions pour "promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, à lutter contre le chômage...". Voir aussi le site du [Réseau Grand Ouest](#). Dans le cadre de son Programme de Rénovation Urbaine, la Ville de Saumur (49), accompagnée par la Maison de l'Emploi, a intégré une clause en faveur de l'insertion professionnelle dans ses appels d'offre.

OUI  NON  NC

Commentaire

**24** Votre commune intègre-t-elle des clauses environnementales dans sa commande publique ?

Des dispositifs favorisant la prise en compte du développement durable et de la protection de l'environnement ont été progressivement intégrés dans le droit des marchés publics français à la faveur de la directive européenne de 2004. La commune de Blain (44) intègre des clauses environnementales dans ses marchés publics concernant le papier et l'encre de ses supports de communication (fibres 100% recyclées, encres végétales).

OUI  NON  NC

Commentaire

**25** Votre commune a-t-elle équipé son parc informatique en logiciels libres de bureautique ?

Un [logiciel libre](#) est un logiciel dont la licence dite libre donne à chacun le droit d'utiliser, d'étudier, de modifier, de dupliquer, de donner et de vendre le logiciel. La Chapelle sur Erdre (44) a opté pour un logiciel libre de bureautique pour l'ensemble de ses services.

OUI  NON  NC

Commentaire

**26** La gestion des services de l'eau potable et/ou de l'assainissement est-elle assurée directement par votre commune ou intercommunalité (régie) ?

Renforcer la gestion locale de l'eau participe à une réappropriation des enjeux liés à la préservation de la ressource (quantité, qualité). La commune du Château-du-Loir (72) est en régie directe pour la distribution de l'eau potable, et l'intercommunalité à laquelle elle appartient - Loir et Bercé - gère directement l'assainissement non collectif.

OUI  NON  NC  EPCI

Commentaire

**27** Votre commune soutient-elle le développement de la vente de produits locaux issus de l'agriculture biologique (AMAP, marché hebdomadaire...)?

Soutenir le développement des réseaux de vente c'est aussi contribuer à la sensibilisation des consommateurs. En favorisant les produits locaux, la commune contribue à relocaliser son économie agricole et agro-alimentaire et ses emplois. La commune de Bouvron (44) a facilité l'accès à un local pour le Magasin Paysan (loyer accordé gracieusement la 1ère année) permettant à des producteurs locaux de commercialiser leurs produits en commun.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**28** Votre commune introduit-elle au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans ses restaurants collectifs ?

[Introduire des produits bio locaux dans les restaurants scolaires](#), c'est favoriser le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des paysages, du bien-être animal... Les 7 restaurants scolaires de la commune d'Allonnes (72) approvisionnés par la cuisine centrale introduisent aujourd'hui 20% de produits issus de l'agriculture biologique à chaque repas. L'objectif, à terme, est de passer à une restauration collective 100% bio, en privilégiant les produits locaux.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**29** **Votre commune a-t-elle exclu les produits OGM (produits végétaux et issus d'animaux nourris aux OGM) de ses restaurants collectifs ?**



Les plantes génétiquement modifiées (OGM) posent des questions, non seulement en matière de protection de la santé et de l'environnement, mais également dans les domaines éthiques et économiques. Acheter non OGM, c'est encourager et soutenir les producteurs dans une démarche éthique et de qualité. *La commune de Bouguenais (44) exclut de ses restaurants collectifs les produits OGM. Voir le site de [Consommer sans OGM en PDL](#).*

OUI  NON  NC

Commentaire

**30** **Votre commune sensibilise-t-elle et incite-t-elle ses habitants à la consommation de produits issus du commerce équitable et solidaire ?**



Une collectivité peut s'engager comme "[Territoire de Commerce Equitable](#)" : elle affiche ainsi son approche complète et transversale en matière d'achats responsables tout en contribuant au développement et à l'autonomisation des petits producteurs des Pays du Sud.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**◆ POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DYNAMISME DU TERRITOIRE**

**31** **Votre commune ou intercommunalité finance-t-elle des moyens d'accompagnement des demandeurs d'emploi de son territoire ?**



*A Ernée (53), le Centre de Ressources propose un service de location de scooters (2 € la journée - 10 € la semaine) pour toute personne engagée dans des démarches de recherche d'emploi, de formation, de stage.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**32** **Votre commune finance-t-elle ou soutient-elle matériellement une association pour l'insertion ?**



*La ville de Saumur (49) soutient AGIS, un garage solidaire qui emploie des personnes en réinsertion professionnelle, et propose ses services (réparation et location d'autos, vélos, scooters) aux personnes en difficulté.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**33** **Votre commune ou intercommunalité met-elle à disposition un espace d'accueil des télétravailleurs ou travailleurs isolés ?**



Proposer des espaces multiservices aux télétravailleurs et aux travailleurs indépendants permet de limiter les déplacements et d'accroître l'attractivité d'un territoire tout en favorisant le lien social, les échanges de pratiques... Voir le site de [ZeVillage](#).

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**34** **Sur votre commune, le maintien et le développement des commerces et services de proximité sont-ils favorisés par des mesures concrètes ?**



Les commerces et services font des villages et des centre-villes des lieux de vie et d'échange. *La communauté de communes du Pays Marollais soutient le maintien des derniers commerces en achetant les murs des locaux d'activité et en les réhabilitant. Ainsi, le bar-épicerie multiservices de la commune de René (72) a pu de nouveau ouvrir ses portes en 2010.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**35** Votre commune ou intercommunalité soutient-elle l'implantation locale d'acteurs économiques s'impliquant dans des activités à vocation écologique ?

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**36** Votre commune favorise-t-elle, à travers son document d'urbanisme notamment, le maintien et le développement de l'agriculture face à l'expansion urbaine (zonage, densification de l'habitat et limitation de la consommation d'espace...) ?

À l'occasion de la révision du PLU, les élus de la Limouzinière (44) ont souhaité se donner les moyens de mieux maîtriser la consommation d'espace dans un contexte de pression démographique importante.

OUI  NON  NC

Commentaire

**◆ INCITATION A LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES**

**37** Votre commune ou intercommunalité incite-t-elle ses entreprises à conduire des démarches de développement durable (gestion collective des déchets, plans de déplacement, responsabilité sociale...) ?

Les entreprises qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de [Responsabilité Sociétale](#) doivent intégrer des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités mais aussi dans les relations qu'elles entretiennent avec leurs parties prenantes. Les collectivités peuvent notamment inciter à la mise en place de [Plans de Déplacement Entreprises](#), ou encore faciliter la valorisation des déchets entre entreprises (valoriser les déchets d'une entreprise comme une ressource pour une autre activité). Voir le site de l'association [OREE](#).

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**38** Les entreprises de votre commune bénéficient-elles d'aides conditionnées aux actions sociales et environnementales qu'elles réalisent ?

A travers des Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce ou des Plateformes d'Initiatives Locales notamment, les collectivités peuvent inciter leurs entreprises à mieux intégrer les dimensions environnementales et sociales à leur projet.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**39** Les prestataires du tourisme sur votre commune sont-ils incités à s'inscrire dans une démarche de développement durable ?

Il existe une [Charte Européenne du Tourisme Durable](#). La commune de Saint Jean de Monts (85) s'est engagée pour un tourisme responsable et a mis en place le label unique EMMA pour marquer l'ensemble des actions menées par les acteurs publics et les professionnels du tourisme dans le cadre de cette démarche (tri des déchets, achats responsables...).

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**40** Votre commune ou intercommunalité incite-t-elle les entreprises à coopérer afin d'avoir une réflexion globale sur l'aménagement durable / l'activité économique du territoire ?



La communauté de communes de Vilaine la Juhel (53), dans le cadre de son Centre de Ressources, organise des rencontres avec les chefs d'entreprises pour évaluer les besoins spécifiques, en termes d'emploi notamment, informer des moyens dont chacun peut disposer sur le territoire et mieux appréhender l'évolution de l'économie locale et les réponses à apporter.

OUI    NON    NC    EPCI    Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**41** Votre commune impose-t-elle un cahier des charges pour la gestion environnementale des chantiers lors des projets de construction/démolition ou d'aménagements urbains ?



Une charte de "[Chantier Vert](#)" est annexée au cahier des charges de la ZAC Beausoleil à la Chevrolière (44). Cette charte est signée par l'ensemble des entreprises intervenant sur le chantier et garantit la limitation des nuisances au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.

OUI    NON    NC    EPCI    Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**◆ AUTRES QUESTIONS QUE VOUS AURIEZ AIME QUE L'ON VOUS POSE**

Remarques :



### ◆ HABITER UN TERRITOIRE ENSEMBLE

**42** Sur votre commune, les habitants sont-ils sensibilisés au développement de l'**habitat durable** (habitat groupé, écohabitat...)?



*Un logement éco-pédagogique a été créé sur la Ville d'Angers (partenariat association Alisée, bailleur social, Union Sociale de l'Habitat et Angers Loire Métropole) et permet de sensibiliser aux économies d'eau et d'énergie dans l'habitat, à la gestion des déchets et à la question des déplacements.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**43** Votre commune dispose-t-elle, via une société HLM ou autre organisme social d'au moins 20%, de logements sociaux sur son territoire ?



Ceci est une obligation légale pour les communes dont la population est au moins égale à 3 500 habitants et les communes qui appartiennent à une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Pour les communes n'appartenant pas à cette catégorie, l'objectif est de favoriser la mixité sociale.

OUI  NON  NC

Commentaire

**44** Lors de toute nouvelle construction collective, lotissement ou ZAC, votre commune favorise-t-elle une plus grande mixité sociale et intergénérationnelle ?



*Forges (49), 200 habitants, a conçu son projet de lotissement communal avec la volonté de favoriser la mixité sociale et le dynamisme démographique.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**45** Sur votre commune, existe-t-il un espace de jardins familiaux ou de jardins collectifs ?



*Les Jardins Partagés de Grenoux à Laval (53), ce sont 34 parcelles de 25m<sup>2</sup> qui favorisent la rencontre, la convivialité. Certaines parcelles sont réservées aux familles, d'autres aux écoles et centres de loisirs, et des bandes de terres collectives permettent à chaque habitant du quartier de ramasser des plantes aromatiques. Paillage, compostage et zéro pesticides sont de mise !*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**46** Sur votre commune ou intercommunalité, existe-t-il au moins un logement d'urgence à la disposition des personnes en difficulté (femmes victimes de violence, personnes sans domicile fixe...) ?



*La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe (72) dispose d'un hôtel social d'une capacité d'accueil de 12 places réparties en 7 chambres, pour les personnes défavorisées seules ou en couple, avec ou sans enfant. Un local est également destiné aux personnes sans domicile fixe.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

## ◆ EGALITE D'ACCES AUX SERVICES

**47** Les personnes à revenus modestes de votre commune peuvent-elles bénéficier d'un système de gratuité ou de tarifs préférentiels d'accès aux biens et services publics ?

L'accès à la culture, au sport, à des services publics pour tous nécessite un aménagement des tarifs pour les personnes à revenus modestes. Avec les "Chèques Découvertes", la Ville des Herbiers (85) offre aux familles ayant des enfants de 3 à 18 ans, sous condition de ressources, la possibilité de bénéficier de réductions pour les activités extrascolaires.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**48** Dans votre commune, l'accessibilité à tous les bâtiments et espaces publics est-elle réalisée pour les personnes à mobilité réduite ?

La loi du 11 février 2005 oblige d'ici 2015 toutes les collectivités territoriales à adapter leurs bâtiments, voirie et transports publics, aux personnes handicapées et à mobilité réduite. La commune de Noyant (49) était pilote dans le Maine et Loire pour la réalisation de son Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics.

OUI  NON  NC

Commentaire

**49** Votre commune intervient-elle pour garantir l'éligibilité à l'Internet haut débit sur tout son territoire ?

Il s'agit de permettre le développement d'activités en tout point du territoire, de dématérialiser au maximum les échanges, de réduire la fracture numérique...

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**50** Votre commune dispose-t-elle d'un espace public comprenant un accès gratuit aux nouvelles technologies (internet...) ?

L'accès au monde de l'information est comme "une révolution". Il est donc important que tous y aient accès. Ce questionnaire existe parce qu'il est consultable par tous sur internet ! Afin d'assurer une égalité d'accès à l'information, la bibliothèque de Trellières (44) offre un accès gratuit pour tous les usagers à Internet.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**51** Les habitants de votre commune ont-ils accès à des équipements sportifs et culturels, en transport en commun ou non motorisé, à moins de 20 minutes de chez eux ?

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**52** Votre commune soutient-elle une bibliothèque pour favoriser l'accès aux livres pour tous ?

Issues pour la plupart de volontés associatives et/ou municipales dans les communes, les bibliothèques de Haute Mayenne (53) se sont structurées en un réseau de lecture à l'échelle du Pays. Sur ce territoire, près d'une commune sur trois dispose d'une bibliothèque.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**53** Sur votre commune, les liens entre artistes/créateurs et les différents publics sont-ils favorisés ? (jeunes, personnes âgées...)

La commune d'Ambillou-Château (49), avec le soutien du PNR Loire Anjou Touraine, a accueilli la compagnie Spectabilis pour mettre en scène un spectacle itinérant plein de délire et d'imagination sur la valorisation de l'histoire et du patrimoine local. Plusieurs représentations ont été organisées.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

## ◆ ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS

**54** Votre commune ou intercommunalité a-t-elle mis en place un accueil de la petite enfance et/ou un appui aux professionnels du secteur ?

La commune du Pellerin (44) a inauguré sa Maison de l'Enfance en 2010. Le projet résulte d'une concertation avec le Relais Assistantes Maternelles, les associations locales, la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle Infantile qui a permis d'identifier les besoins des différents partenaires.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**55** Votre commune participe-t-elle à la mise en œuvre d'un dispositif d'animation enfance - jeunesse sur son territoire ?

La commune de Saint Gilles Croix de Vie (44) a mis en place un Projet Educatif Local, c'est-à-dire un projet commun en direction des enfants et des jeunes mobilisant l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels de l'éducation.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**56** Votre commune ou intercommunalité finance-t-elle des actions solidaires en direction des personnes âgées (transport, portage de repas, animation...) ?

La communauté de communes Loir et Sarthe (72) gère un service de téléalarmes, met en place un dispositif de transport solidaire et propose des ateliers du « Bien Vieillir » à destination des personnes âgées.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**57** Sur votre commune, des actions en faveur de la santé de la population sont-elles menées ? (promotion, prévention, maintien des services de santé...) ?

Pour pallier un déficit important de praticiens médicaux et répondre au besoin de la population d'une offre de soins qualifiée et accessible, la communauté de communes Le Horps-Lassay (53) a construit un Pôle Santé permettant à plusieurs professionnels d'exercer dans un même lieu.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**58** Sur votre commune, existe-t-il des moyens pour identifier et accompagner les personnes en situation précaire et/ou les personnes isolées ?

Le CCAS de Sainte Gemmes sur Loire (49) a mis en place un Groupe Accompagnement Solidaire, à l'écoute des personnes de tous âges pour repérer les besoins, engager des réflexions, suggérer des réponses à apporter, et soutenir ou créer des liens de solidarité.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**59** Votre commune ou intercommunalité mène-t-elle des actions pour l'accueil des gens du voyage ? 

Dans le cadre du Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage, la commune de Saint Jean d'Assé (72) a amélioré les conditions d'accueil des gens du voyage sur le terrain qui leur est mis à disposition.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**60** Sur votre commune, des actions d'intégration pour les migrants, travailleurs étrangers, réfugiés politiques... sont-elles menées ? 

L'intégration passe par des actions très concrètes : cours d'alphabétisation, accompagnement administratif, mise à disposition de terrains...

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**LIEN SOCIAL**

**61** Sur votre commune, les rencontres intergénérationnelles (activités...) sont-elles favorisées ? 

A la Chapelle sur Erdre (44), une crèche associative a été construite dans le parc de la maison de retraite, avec le soutien de la ville notamment. Un square partagé par les enfants et leurs aînés, des activités communes, des temps d'échange, permettent de mieux se connaître.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**62** Sur votre commune des activités et/ou des événements (ludiques, festifs, culturels) pour se faire rencontrer toutes les catégories de population sont-ils organisés ? 

Les animations de Turquant (49) : marchés thématiques, mardis de l'été (...), plus de 10 événements sont impulsés par la commune chaque année.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**63** Votre commune soutient-elle des actions locales d'entraide (échanges de biens et de services, mutualisation de moyens...) ? 

Bourse aux vêtements, échanges de matériel, création d'un Système d'Echange Local...

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**64** Sur votre commune, au moins un chantier participatif est-il organisé tous les ans ? 

Les chantiers collectifs (ex. nettoyage de chemins) favorisent le lien social autour de la préservation ou de la réhabilitation d'un espace du patrimoine collectif. La commune de Pornichet (44) a organisé un chantier participatif de plantation de vivaces en "lasagne" sur un de ses espaces verts.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

◆ SOLIDARITE INTERNATIONALE

**65** Votre commune favorise-t-elle des événements culturels réguliers valorisant la culture locale, mais aussi les découvertes interculturelles ?

La ville du Mans (72) soutient chaque année la Fête Interculturelle des Quartiers Sud, une fête ouverte sur la ville organisée par un collectif d'associations mancelles.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**66** Votre commune dispose-t-elle d'un budget dédié à la solidarité internationale ?

Cela fait plus de vingt ans que Gourcy, ville de la région du Nord au Burkina Faso et Olonne-sur-Mer (85), entretiennent de solides relations de jumelage. Voir le site des [Acteurs Ligériens de la Coopération Internationale et du Développement](#).

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**67** Dans ses actions internationales, la commune intègre-t-elle des préoccupations de développement durable ?

La commune du Genest Saint Isle (53) et une association locale portent un projet de coopération décentralisée avec une région rurale du sud Brésil : accueil de représentants des municipes et du mouvement des sans terres, partage des savoir-faire agricoles sur la production laitière et la conduite des prairies... Des échanges d'expériences et une meilleure connaissance mutuelle pour un développement durable et solidaire ici et là-bas !

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

◆ AUTRES QUESTIONS QUE VOUS AURIEZ AIME QUE L'ON VOUS POSE

Remarques :



◆ BIODIVERSITE, PAYSAGE ET RESSOURCES NATURELLES

**68** Votre commune a-t-elle supprimé l'utilisation des pesticides sur ses espaces publics ? ▣ ▣ ▣ ▣

Les pesticides contribuent en grande partie à la pollution des eaux. D'autres solutions alternatives au désherbage chimique sont possibles. Les 13 communes de la Communauté de Communes de la Région de Chemillé (49) se mobilisent pour réduire leur consommation de produits phytosanitaires et ont signé une charte intitulée « zéro phyto d'ici 5 ans ».

OUI  NON  NC

Commentaire

**69** Votre commune privilégie-t-elle les plantations d'essences locales dans l'aménagement de ses espaces verts ? ▣ ▣ ▣ ▣

Les plantes locales, adaptées au sol et au climat, sont à la fois plus simples et moins coûteuses d'entretien. Elles permettent également d'accueillir la faune locale et ne présentent pas de caractère invasif. La ville de Mayenne (53) s'est engagée à choisir des essences locales peu consommatrices en eau pour la création de tout nouvel espace vert.

OUI  NON  NC

Commentaire

**70** Votre commune a-t-elle mis en place une **gestion différenciée écologique** de ses espaces publics (espaces verts, voirie) ? ▣ ▣ ▣ ▣

La commune du Bailleul (72) a réalisé le Plan de Gestion Différenciée de ses espaces verts.

OUI  NON  NC

Commentaire

**71** Votre commune ou intercommunalité a-t-elle mis en place une politique de maintien et de développement des haies bocagères ? ▣ ▣ ▣ ▣

La communauté de communes d'Erdre et Gesvres (44) travaille sur une approche nouvelle de la haie (rôle, entretien, valorisation, intérêt pour la qualité des paysages...) et contribue à son maintien en initiant une démarche concertée de valorisation locale et pérenne du bocage.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**72** Sur votre commune ou intercommunalité les agriculteurs et les particuliers sont-ils sensibilisés à la réduction de l'utilisation de pesticides ? ▣ ▣ ▣ ▣

La communauté de communes des Herbiers (85) met à disposition des habitants un guide de l'Eco-Jardinier.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**73** Votre commune dispose-t-elle d'une charte paysagère et architecturale ou d'un autre outil pour la protection du paysage ? ▣ ▣ ▣ ▣

La communauté de communes du Pays de Loiron (53) a mis en place une charte paysagère et urbanistique, un projet commun pour la protection, la valorisation et la restauration des paysages, qui a permis d'engager un dialogue sur le devenir du territoire. Les municipalités se sont engagées à respecter l'esprit de cette Charte notamment dans la mise en œuvre de leurs documents d'urbanisme.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**74** Votre commune met-elle en place des démarches de conservation, restauration et valorisation de son patrimoine historique et culturel ?

Après avoir servies de champignonnières et d'habitat troglodytique, une partie des carrières du site des Perrières à été réhabilitée par la commune de Doué-la-Fontaine (49) pour proposer des locations de salles, un centre d'hébergement de groupe et un circuit de visite des Cathédrales Troglo.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**75** Votre commune mène-t-elle des actions de recensement, de protection et de valorisation des espèces et espaces naturels de son territoire ? (via des acteurs locaux, des associations, des organismes spécialisés et l'implication des citoyens)

La commune de Saint Denis du Payré (85) met en place un [Atlas de la Biodiversité Communale](#). La mairie de Voivres-lès-le-Mans (72) a confié la gestion du site des Vallées aux élèves de BTS « GPN » de la MFR de La Ferté Bernard.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**76** Votre commune prend-elle en compte la **continuité écologique** (trames vertes et bleues) dans son document d'urbanisme ?

Un corridor écologique est un milieu ou un réseau de milieux répondant à des besoins fondamentaux des êtres vivants : se déplacer (pour des animaux très mobiles) ou se propager (pour des plantes ou des animaux peu mobiles), de façon à pouvoir se nourrir ou se reproduire. La ville d'Angers (49) travaille avec une association naturaliste pour la réalisation de l'étude "Trame Verte et Bleue" dans le cadre de l'élaboration du PLU Communautaire.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**77** Votre commune participe-t-elle à des actions de sensibilisation de sa population à l'environnement et à la biodiversité ?

Depuis plus de 5 ans, une association naturaliste intervient dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL) proposé par la mairie de Coulaines (72) aux trois écoles primaires de la commune afin de sensibiliser les enfants à la protection des oiseaux et de la nature en général.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**◆ GESTION DES DECHETS**

**78** Votre commune a-t-elle mis en place le tri dans tous ses services et équipements ?

A Livré-la-Touche (53), les déchets de la cantine sont compostés !

OUI  NON  NC

Commentaire

**79** Les services de la commune cherchent-ils systématiquement à limiter le gaspillage de papier (impression recto-verso, mode livret, récupération de brouillon...)?

OUI  NON  NC

Commentaire

**80** Votre commune valorise-t-elle localement les déchets de ses espaces verts (broyage, compostage...) ?

Le SICTOM Loir et Sarthe (49) met à disposition des services techniques de ses communes un broyeur afin qu'elles puissent valoriser localement leur gisement de déchets verts.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**81** En complément des points d'apport volontaire, les poubelles publiques (corbeilles) de votre commune permettent-elles le tri des déchets ?

Certaines communes organisent déjà le tri jusque dans la rue ! Certaines des corbeilles de la commune de Montsoreau (49) permettent ainsi le tri.

OUI  NON  NC

Commentaire

**82** Votre commune facilite-t-elle le compostage collectif et/ou individuel ?

Les habitants de Saint Philbert de Bouaine (85) ont mis en place depuis 2002 un compostage collectif de quartier, avec le soutien de la commune et du syndicat mixte compétent pour les déchets ménagers.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**83** Des actions incitatives en faveur de la réduction des déchets à la source sont-elles menées sur votre territoire ? (sensibilisation au geste d'achat, recyclerie ...) ?

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**◆ PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU**

**84** Votre commune s'est-elle fixée des objectifs en termes d'économies d'eau (réduction et suivi des consommations) au sein des services et équipements dont elle a la charge ?

La commune de Saint Berthevin (53) s'est engagée à réduire les consommations d'eau de ses bâtiments et services : diagnostic des consommations, engagements lors de constructions nouvelles, étude de l'installation de systèmes de récupération, etc.

OUI  NON  NC

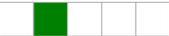
Commentaire

**85** Votre commune ou intercommunalité met-elle en œuvre des actions de maintien ou de reconquête de la qualité de l'eau ?

Ces actions doivent permettre en particulier d'éviter l'entraînement de nitrates et de pesticides dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. La Communauté d'agglomération du Choletais (49) a animé l'élaboration concertée d'un programme d'actions agro-environnementales pour mettre hors d'atteinte des pollutions la prise d'eau potable du lac de Ribou.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**86** Votre commune met-elle en place une **gestion des eaux pluviales à la parcelle** ? 

Diverses actions peuvent être mises en œuvre pour parer aux inconvénients hydrauliques de l'imperméabilisation croissante des villes, qui cause des problèmes d'inondation en aval et d'éventuels déficits en alimentation de la nappe sous-jacente : noues, surfaces perméables...

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**87** Votre commune ou intercommunalité favorise-t-elle les techniques naturelles en assainissement collectif et/ou non collectif ? 

La phytoépuration ne consomme quasiment pas d'énergie et produit une quantité réduite de déchets facilement traitables. Par ailleurs, des bassins végétalisés s'intègrent au paysage et seront plus facilement acceptés par les populations résidant à proximité. *La commune de Mouchamp (85) a inclus un dispositif de phytoépuration à sa nouvelle station d'épuration.*

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**MAITRISE DE L'ENERGIE ET REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE****88** Votre commune s'est-elle fixée des objectifs en termes d'économies d'énergie (réduction et suivi des consommations) au sein des équipements et services dont elle a la charge ? 

Un diagnostic approfondi des différents postes de consommation d'énergie permet de détecter les économies potentielles et de mettre en place des actions et des investissements efficaces. *La commune de Changé (53) a mis en place un plan d'actions en faveur de l'énergie durable de la ville, donnant une vision de la stratégie de Changé d'ici à 2020 en ce qui concerne les économies d'énergies et l'utilisation des énergies renouvelables.*

OUI  NON  NC

Commentaire

**89** Votre commune a-t-elle mis en place une gestion raisonnée de son éclairage public (économies d'énergie, réduction de la pollution lumineuse) ? 

*La commune de Moncé en Belin (72) s'est engagée depuis 2003 dans un programme ambitieux de diminution de la pollution lumineuse et d'augmentation de la performance énergétique des installations. Moncé en Belin est labellisé "Villes et villages étoilés" par l'ANPCEN.*

OUI  NON  NC

Commentaire

**90** Votre commune a-t-elle un bâtiment public rénové ou conçu en Haute Qualité Environnementale (HQE), Basse Consommation (BBC) ou équivalent ? 

*Murs de briques en terre crue, isolation ouate de cellulose, chaudière bois, ventilation double flux, panneaux photovoltaïques, choix de matériaux non polluants, noues ... L'école publique primaire "l'Ecol'eau" de la Chevallerais (44) va au-delà des cibles HQE.*

OUI  NON  NC

Commentaire

**91** Les ressources énergétiques locales (solaire, bois-énergie, géothermie...) sont-elles valorisées pour le chauffage et la production d'électricité sur les bâtiments communaux ? 

*Des communes et communautés de communes de Haute Mayenne (53) ont intégré la SCIC Haute Mayenne Bois Energie et participent ainsi à la structuration d'une filière locale et pérenne d'approvisionnement des chaudières collectives et individuelles en bois déchiqueté.*

OUI  NON  NC

Commentaire

**92** Votre commune applique-t-elle des **critères d'éco-conditionnalité** (économies d'eau et d'énergie...) à l'élaboration des projets immobiliers (particuliers, privés et bailleurs sociaux) sur son territoire ?



Une commune peut communiquer ses attentes à un promoteur à travers une "notice HQE" jointe à l'appel à concours ou encore à travers "une charte environnementale" ou "de développement durable" qui pourra guider l'ensemble des acteurs lors de la réalisation d'un projet d'urbanisme. La maîtrise foncière constitue un avantage pour imposer aux promoteurs des exigences en matière de performance environnementale.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**93** La commune incite-t-elle les particuliers et les entreprises à maîtriser leur consommation d'eau et d'énergie ?

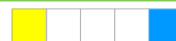


Afin de sensibiliser les habitants aux économies d'eau et de les inciter à réduire leur consommation, la municipalité de Brétignolles-sur-Mer (85) a lancé une opération de distribution gratuite de "kits économiseurs d'eau" (2 limiteurs de débit et un régulateur pour douche). Les bénéficiaires de ce kit se sont engagés à suivre leur consommation pendant 6 mois et à compléter un questionnaire sur leurs changements de pratiques.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**94** Votre commune mène-t-elle des actions en faveur du covoiturage vers ses habitants ?



La ville de Chalonnes-sur-Loire (49) souhaite mettre en place un covoiturage interquartiers : vignette de couleur à apposer sur son véhicule si l'on souhaite participer à l'opération, places de stationnement réservées en priorité à la gare aux véhicules qui font du covoiturage, points d'arrêt mis en place dans les quartiers afin de favoriser l'utilisation des parkings extérieurs des entrées de ville...

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**95** Votre commune organise-t-elle ses aménagements de manière à favoriser la mise en liaison des transports en commun et non motorisés ?



Créer des points de rencontre entre les différents modes de déplacement (pédestre, vélo, train, bus, taxis...) incite à l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle. Saumur (49) a mis en place son Pôle d'Echange Multimodal.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**96** Votre commune a-t-elle accompagné la mise en place d'un pédibus et/ou vélobus ?



Un pédibus/vélobus est un système de ramassage scolaire à pied/à vélo. Ce système permet d'éviter les problèmes de congestion aux abords des écoles et les risques qui les accompagnent, en plus d'être créateur de lien social et d'être bon pour la santé ! Un pédibus a été organisé sur le groupe scolaire de Neuville sur Sarthe (72). Aux Rosiers sur Loire (49), un vélobus a été mis en place.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**97** Votre commune a-t-elle mis en place des voies de circulation sécurisées pour les vélos et piétons avec un maillage cohérent sur le territoire ?



La ville de Segré (49) a missionné le CAUE pour la réalisation d'un schéma des déplacements piétons et vélos sur le territoire communal : cartographie de l'existant et proposition d'un schéma après un travail en ateliers pédagogiques avec les établissements scolaires et commissions municipales.

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

**98** Votre commune ou intercommunalité a-t-elle adopté un plan de déplacement de ses agents pour limiter les gaz à effet de serre (trajets domicile-travail et trajets professionnels) ?

Plus d'informations sur le site de l'[ADEME](#).

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

#### ◆ RISQUES ET NUISANCES

**99** Votre commune communique-t-elle auprès de ses habitants sur les risques naturels et technologiques affectant son territoire ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ([DICRIM](#)), établi par le Maire, est destiné à informer la population sur les risques naturels et technologiques affectant le territoire communal ainsi que sur les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de concrétisation du risque. *La ville d'Angers (49) distribue une plaquette explicative à ses habitants.*

OUI  NON  NC

Commentaire

**100** Votre commune informe-t-elle ses habitants sur les questions des nuisances électromagnétiques ?

La commune peut organiser des débats publics avec les habitants, et pourquoi pas signer conjointement une charte sur l'installation des antennes relais de téléphonie mobile. Voir le site de [Robins des Toits](#).

OUI  NON  NC  EPCI  Association, Pays ou autre partenaire

Commentaire

#### ◆ AUTRES QUESTIONS QUE VOUS AURIEZ AIME QUE L'ON VOUS POSE

Remarques :

# Le Glossaire

<b>Agenda 21 local</b>	<p>La France s'est engagée à Rio, lors de la conférence sur l'environnement et le développement à mettre en œuvre l'Agenda 21 de Rio, programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle orienté vers le développement durable. La Déclaration de Rio mettait en avant, dans son article 28, le rôle essentiel qui revient aux territoires et aux collectivités locales en matière de développement durable. C'est ainsi qu'à chaque niveau de collectivité, revient la responsabilité d'élaborer, pour son territoire, et de mettre en œuvre, un programme d'action répondant aux principes de l'Agenda 21. Le cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable a permis de donner un cadre et une définition commune aux agendas 21 locaux. Il rappelle que le développement durable poursuit cinq finalités essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère</li><li>• préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources</li><li>• épanouissement de tous les êtres humains</li><li>• cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</li><li>• dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables,</li></ul> <p>Ces points-clés peuvent être déclinés par tout type de territoire. S'il est important que soient partagés un langage, une méthode et des objectifs communs, il appartient bien sûr à chaque territoire, en partant de ses spécificités culturelles, géographiques, économiques, sociales et sociétales, de trouver son propre chemin pour progresser vers un développement plus soutenable, dans l'objectif de construire, pour tous, un avenir solidaire.</p>
<b>Critères d'éco-conditionnalité</b>	<p>Conditionner une aide consiste à fixer des règles d'obtention à respecter par le porteur de projet. En tant que partenaires premiers des communes et de leurs groupements, les Régions et les Départements conditionnent leurs aides depuis longtemps. Au fil du temps, la nature de la conditionnalité a évolué, partant de critères d'attribution relatifs à la nature du porteur de projet, à sa situation géographique, etc. pour aller vers des critères environnementaux et énergétiques, c'est-à-dire une écoconditionnalité. Aujourd'hui, nombre de collectivités s'interrogent pour franchir une nouvelle étape visant à intégrer l'ensemble des principes du développement durable dans les règlements d'attribution de leurs aides.</p>
<b>Commande publique</b>	<p>La commande publique est un terme générique relatif à l'ensemble des contrats passés par les personnes publiques pour satisfaire leurs besoins. Ces contrats peuvent ou non être soumis au code des marchés publics. La commande publique recouvre ainsi une notion très large englobant plusieurs formes telles que les marchés publics, les marchés soumis à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics, les Délégation de Service Public, les contrats de partenariat, ...</p>
<b>Continuité écologique</b>	<p>Le réseau écologique – ou continuité écologique – désigne un ensemble de milieux aquatiques ou terrestres qui relient entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces. Ils sont constitués des réservoirs de biodiversité (espaces de biodiversité remarquable, dans lesquels les espèces trouvent les conditions favorables pour réaliser tout ou partie de leur cycle de vie) et des corridors écologiques (axes de communication biologiques entre les réservoirs de biodiversité). Il s'agit de garantir sur les territoires les fonctions écologiques d'échange et de dispersion entre espèces animales et végétales, en s'assurant que les éléments dégradés des systèmes clés soient restaurés et protégés contre les dégradations potentielles.</p>
<b>Eco-responsabilité</b>	<p>Les manifestations éco-responsables sont des manifestations qui réduisent leurs impacts sur l'environnement, soutiennent l'économie sociale et solidaire, associent les partenaires locaux et le grand public à leur organisation, facilitent l'accès au plus grand nombre, promeuvent et défendent les valeurs du développement durable.</p>
<b>Gestion des eaux pluviales à la parcelle</b>	<p>La gestion des eaux pluviales sur la parcelle vise à compenser l'imperméabilisation des sols inhérente aux constructions et à l'aménagement de leurs abords. Elle a pour objectif d'atténuer le ruissellement et d'alléger la charge des infrastructures collectives d'assainissement existantes (égouts, collecteurs, stations d'épuration). Elle contribue à prévenir les inondations et la pollution des eaux de surface ainsi qu'à alimenter la nappe phréatique.</p>

## **Gestion différenciée écologique**

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Selon cette approche, il est inutile, voire écologiquement non pertinent de, par exemple, tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase), presque monospécifique, c'est-à-dire banal et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune, hormis pour quelques espèces invasives ou ubiquistes (l'étourneau par exemple). La gestion différenciée, dans ce cas proposera que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux soient laissés à eux-mêmes, fauchés ou extensivement pâturés, alors que d'autres seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions. Cette logique s'accompagne souvent d'une augmentation du taux de végétalisation, de la surface boisée et d'une réduction (ou suppression) de l'usage des pesticides et désherbants et de l'exportation des produits de fauche et de taille (vers unité de compostage, horticulture, agriculture..) ou de leur utilisation locale (mulch, bois raméal fragmenté, compostage sur place, etc.)

## **Habitat durable**

Lorsqu'on pense à habitat durable, vient d'abord à l'esprit le concept de bâtiment durable que l'on peut définir comme le bâtiment qui par sa construction, sa situation et son utilisation est respectueux de l'environnement. Cette notion essentielle se doit d'être complétée par une approche intégrant la qualité de vie. L'habitat durable ne se limite pas à l'habitat écologique mais d'autres aspects doivent être pris en compte comme la durabilité temporelle. Par exemple, un habitat qui serait non précaire.